



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION

Affaire suivie par : Florent SEYRAL

SERVICE SPORT

DIRECTION DES SOLIDARITES

N°D24DSSP169

OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DU BASSIN D'INITIATION DE FUMEL VALLÉE DU LOT

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2018A-21-SPSA en date du 13 février 2018 relative aux tarifs d'utilisation du bassin d'initiation de Fumel Vallée du Lot ;

Vu la décision n°D2023-40-SPSA en date du 02 mars 2023 concernant l'aménagement des tarifs du bassin ;

Vu la décision n°D2023-158-SPSA en date du 03 octobre 2023 concernant l'actualisation des tarifs du bassin ;

Considérant l'intérêt de proposer une grille tarifaire adaptée pour l'année scolaire 2024-2025, il y a lieu d'actualiser les tarifs du bassin d'initiation ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) - De fixer les tarifs du bassin d'initiation comme suit :

Forfait annuel = du 1^{er} septembre au 30 juin

Forfait ½ année = du 1^{er} janvier au 30 juin

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com

AR Prefecture

047-200068930-20241008-D24DSSP169-AR
Reçu le 16/10/2024
Publié le 16/10/2024

AQUAGYM	
1 séance/semaine	Forfait annuel 100 € ou Forfait ½ année 60 €
2 séances/semaine	Forfait annuel 160 € ou Forfait ½ année 90 €
3 séances/semaine	Forfait annuel 200 € ou Forfait ½ année 120 €
1 séance/semaine en couple	Forfait annuel couple 160 € ou Forfait ½ année couple 90 €
COURS BÉBÉS NAGEURS, JEUX AQUATIQUES et APPRENTISSAGE DES 4 NAGES	Forfait annuel 100 € pour 1 enfant Forfait annuel 90 €/enfant pour 2 enfants Forfait annuel 80 €/enfant pour 3 enfants Forfait ½ année 50 €/enfant
ASSOCIATIONS	50 €/heure
ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES	
Communautaires	38 €/heure
Hors Communauté Fumel Vallée du Lot	46 €/heure
COLLÈGES	2 €/séance/collégien
Aquaphobie	Forfait annuel 50 €/personne
Encadrement pédagogique	25 €/heure
Baignade libre enfant (6ans et +)	Forfait annuel 60 €/ enfant

2°) – D’appliquer les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} novembre 2024.

En application de l’article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 08 octobre 2024



Le Président,
CAMINADE Didier

Certifié exécutoire le : 16 octobre 2024
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le : 16 octobre 2024

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l’Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com